

Commission nationale de toponymie (CNT)

Référence : CNT/CNIG 15.10
Date : 25 mai 2015
Affaire suivie par : Élisabeth Calvarin
Téléphone : 06 84 03 91 39
Courriel : e-calvarin@wanadoo.fr
Page : 5

Groupe de travail « Normalisation » COMPTE RENDU DE RÉUNION

Objet : 2^e réunion du groupe de travail « Normalisation » de la CNT, le vendredi **22 mai** 2015, de 14 heures à 17 heures, dans la salle **IGN A 370** - 73 avenue de Paris – 94160 Saint-Mandé.

Ordre du jour proposé :

1 – Bilan de la 1^{re} réunion

1.1 – Programme d'activités du GT Normalisation (cf. compte rendu de la 1^{re} réunion)

- Exonymes et romanisation
 - ⇒ *Pays et villes du monde, Entités géopolitiques secondaires et Culminants* (CNIG)
 - ⇒ Norme ISO 3166 parties 1 2 3 (Afnor)
 - ⇒ *Le tour du monde en français* (Division francophone du Genung)
- Prononciation
 - ⇒ *Dictionnaire des toponymes étrangers* (Éditeur privé)
- Recommandations normatives
 - ⇒ Signalisation routière (CNIG)
 - ⇒ Abréviations (CNIG)

1.2 – Relecture du projet de mandat du GT Normalisation

2 – Examen des projets suivants

- ⇒ *Entités souveraines, Entités géopolitiques dépendantes*
- ⇒ *Noms des 28 pays de l'Union européenne dans les 24 langues de l'UE*
- ⇒ *Dictionnaire des toponymes étrangers*

3 – Définition de la notion d'usage

4 – Questions diverses

Complément de documentation :

- En ligne sur le site du CNIG : http://cnig.gouv.fr/?page_id=10561
http://cnig.gouv.fr/?page_id=10578

Membres présents :

Organisme	Nom
CNT/CNIG président	Pierre Jaillard
CNT/CNIG rapporteur	Élisabeth Calvarin
DGLFLF	Étienne Quillot
DGLFLF terminologie	Julie Andreu
ISO – Afnor	Philippe Magnabosco

IGN	Jean-Sébastien Majka
Personnalité qualifiée	Ange Bizet

1 – Bilan de la 1^{re} réunion

Bilan plutôt satisfaisant malgré la faible participation.

- Après examen technique de 2 listes, *Pays et villes du monde* (PVM) et les *Entités géopolitiques secondaires*, décision de mettre à jour le document des entités secondaires par le biais d'une liste générale, tournée vers le grand public, nommée *Entités souveraines, entités dépendantes* ;
- Faisant suite aux réunions du GT CNT Valorisation, proposition d'augmenter le programme d'activités du GT par un point relatif aux projets de recommandations ;
- Production du projet du mandat GT CNT Normalisation.

1.1 – Programme d'activités du GT Normalisation (cf. compte rendu de la 1^{re} réunion)

- Exonymes et romanisation
 - ⇒ *Pays et villes du monde* (PVM), *Entités géopolitiques secondaires* et *Culminants* (CNIG)

Réservant les *Culminants* pour plus tard, le GT examine la mise à jour des noms de pays de l'Union européenne dans les langues de l'UE et le nouveau document relatif aux entités géopolitiques (cf. point 2).
 - ⇒ Norme ISO 3166 parties 1 2 3 (Afnor)

Les langues de la norme sont l'anglais et le français.

Le titre complet est : « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions ».

 - La partie 1 « codes de pays » se conforme à l'UNTERM (service de terminologie des Nations unies) en anglais, français et langue(s) locale(s) ;
 - La partie 2 « code pour les subdivisions de pays », très mouvante, fournit l'écriture des divisions administratives en langues locales.

Pour d'éventuelles translittérations, il existe les systèmes officiels reconnus aux Nations unies, qui sont recommandés. S'il n'existe pas de systèmes officiels, on adopte les systèmes établis par des organismes ou des chercheurs qualifiés.

La partie 2 est actuellement en cours de révision.
 - ⇒ *Le tour du monde en français* (Division francophone du Genung)

La base *Le tour du monde en français* pourrait s'enrichir d'environ 80 lignes des noms des entités géopolitiques dépendantes, après approbation de la CNT de la liste *Entités géopolitiques (souveraines ou dépendantes)*.
 - Prononciation
 - ⇒ *Dictionnaire des toponymes étrangers* (Éditeur privé)

Cf. point 2.
 - Recommandations normatives
 - ⇒ Signalisation routière (CNIG)
 - ⇒ Abréviations (CNIG)
- Point adopté, et dont l'examen est réservé pour plus tard.
- Pour des raisons sémantiques, il est préférable de renommer le titre « Recommandations normatives » en « Recommandations et observations toponymiques ».

Nota : l'IGN ne considère pas la carte au 1 : 25 000 comme une référence. Pourtant, comme elle est mentionnée dans les missions statutaires de l'IGN, au niveau juridique elle deviendrait alors référence. Exemple : le permis de construire est basé sur le 1 : 25 000.

1.2 – Relecture du projet de mandat du GT Normalisation

Cf. projet de mandat.

La relecture du projet de mandat a amené le GT à une réflexion sur les noms des nouvelles Régions officielles au 1^{er} janvier 2016, et à conclure à la production d'un projet de communiqué de la CNT, neutre, proposant des éléments de réflexion, à la fois de principes généraux et éventuellement d'application.

- Proposer un processus de dénomination qui prend en compte l'histoire, le ressenti des habitants, éviter les siglaisons (PACA), recommander les appellations simples (la Normandie), etc., et dont le titre serait, comme la Grammaire, des observations.

Construction du communiqué :

Sujet : production d'un projet de texte relatif au processus de dénomination des lieux

Référence : *Rectifications de l'orthographe* (1990)

Modérateur : Pierre Jaillard

=> projet à amender par les participants du GT

=> à proposer à la prochaine plénière CNT

- Un communiqué n'est pas une contrainte, c'est une offre de service ouverte.

2 – Examen des projets suivants

⇒ *Entités souveraines et entités géopolitiques dépendantes*

Réflexions :

- Le projet fait ressortir des éléments différents au sein d'une même liste, et va dans le sens des missions du GT CNT Documentation (cf. COMMISSIONS/Documentation) ;
- Le projet, destiné au public averti et aussi au grand public, demande à être clarifié :
 - Faire ressortir dans une colonne la souveraineté ;
 - Les entités géopolitiques dépendantes n'étant pas toutes rattachées aux entités souveraines (exemple : l'Antarctique), essayer malgré tout de rattacher toutes les entités dépendantes d'un pays sous la ligne relative au pays les administrant.
- Le projet devant correspondre aux préoccupations actuelles, l'utilisateur doit pouvoir faire un tri par souveraineté ou par entité (exemple : rechercher Sainte-Hélène) ;
- Les entités dépendantes sont géographiquement séparées ou peuvent présenter des particularités de statut : ajouter l'île des Faisans.

Fournissant des informations indicatives, le document est complémentaire à PVM.

Titre adopté : *Entités géopolitiques (souveraines ou dépendantes)*

⇒ *Noms des 28 pays de l'Union européenne dans les 24 langues de l'UE*

Réflexions :

- Les noms des pays sont donnés en formes courtes (noms traditionnels).

- La liste de 2007 est complétée par les noms en croate avec l'arrivée de la Croatie dans l'UE (2013).
- Par cohérence avec les écritures cyrilliques bulgares, ajouter les écritures grecques.
- Travail utile : consultations nombreuses sur le site du CNIG, venant juste après la liste des noms des mers et océans.

Après discussion sur le nom de la République tchèque :

La CNT est prête à faire évoluer les noms de pays à condition d'avoir l'accord du MAE.

⇒ Objet : *Dictionnaire des toponymes étrangers* (titre provisoire)

L'auteur souhaite réaliser à partir de son ouvrage un guide de prononciation des noms de lieux étrangers, destiné aux étudiants journalistes. Son ouvrage alphabétique est enrichi d'aspects culturels.

Constat :

- Lorsqu'il y a une traduction en français, il n'y a pas de prononciation.
- À défaut de terme en français, il y a une prononciation.

Recommandations :

- Quand il y a un exonyme français, le nom local renvoie à l'exonyme français.
- Dans les autres cas, le nom local renvoie à la traduction.

Décisions :

- Appliquer aux noms de lieux les principes de prononciation à la française (selon le *Tableau de la figuration de la prononciation*, figurant en complément de la préface du *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, et utilisé par Pierre Larousse dans ses premiers dictionnaires) et ceux de l'API français (selon le tableau figurant dans *Les langues de France* sous la direction de Bernard Cerquiglini).
- Chercher le nom très vite dans la base :
=> Garder l'ordre alphabétique de l'ouvrage, mais en le mettant sous forme de tableau.

Le rapporteur reprendra l'attache de l'auteur.

3 – Définition de la notion d'usage en toponymie

En toponymie, le juge, c'est l'usage. L'Académie parle de « bon usage ». Larousse et Le Robert ont chacun leur propre définition de l'usage (cf. la sortie des dictionnaires 2016).

⇒ le GT dégage plusieurs stratifications de l'usage : historique, administratif, personnel, local, national, international, etc.

Un exemple : l'ambassadeur itinérant de la Corée du Sud a présenté une liste d'usage de noms géographiques relevés essentiellement dans des atlas et des journaux. Pour la langue française, aujourd'hui, une moitié traite de la mer du Japon, l'autre moitié en faveur de la mer de l'Est. Pour la même enquête il y a 2 ans, c'était un quart. Donc, il faut définir ce qu'est l'usage. L'usage peut évoluer.

⇒ Pour un usage très partagé, il serait sans doute bon d'officialiser les deux.

Réflexions :

- Dans INSPIRE, la description du territoire prend en compte tous les noms pour un même lieu dans une même langue.
- Certains noms locaux ont été adoptés, à une certaine époque, pour des raisons de décolonisation un peu honteuse. Mais aujourd'hui, pourquoi ne peut-on pas faire

évoluer l'usage en adoptant « mer du Japon, ou mer de l'Est ; la Birmanie, ou le Myanmar » ? L'influence nord-américaine est très forte.

- Définir le critère d'usage à partir des statistiques : quand un terme n'est plus un apax.
- Grande part de l'arbitraire.

Pour tenir un discours cohérent sur l'usage d'une appellation donnée, il faut savoir dire comment on entend repérer le moment où l'usage a évolué.
--

Référence intéressante : *L'évolution de l'orthographe dans les Petit Larousse et les Petit Robert 1997-2008 : une approche généalogique du texte lexicographique*, thèse de Camille Martinez (2009).

4 – Questions diverses

Discussion sur le nom de la capitale du Soudan du Sud : la création récente de l'exonyme Djouba primerait sur la romanisation et le nom anglais *Juba*.

Visa	Date	Nom	Organisme
Relecture	03/06/2015	Les participants	GT Normalisation de la CNT/CNIG